



© Zev Hoover

Construire une Europe pour et avec les enfants

Octobre 2017

PROGRAMME DU CONSEIL DE L'EUROPE

PROJETS LIÉS AUX DROITS DE L'ENFANT

Dixième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

Les 24 et 25 octobre 2017, le Comité de Lanzarote célébrera le dixième anniversaire de l'ouverture à la signature de la Convention du conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels. Une [conférence intitulée « Mettre un terme à l'exploitation et aux abus sexuels des enfants : vers un monde de confiance »](#) se tiendra à Strasbourg à cette occasion.



© Shutterstock

Troisième édition de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

La [3^e édition de la Journée européenne](#) pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels aura lieu le 18 novembre.

L'édition 2017 se concentre sur le thème spécifique de « la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les technologies de l'information et de la communication (TIC) ».

Les activités autour de cette thématique seront présentées sur notre [page web](#). N'hésitez pas à nous communiquer des liens internet afin d'encourager les échanges entre les enfants et les parents, mais aussi parmi les parlementaires, les éducateurs et autres professionnels confrontés aux défis posés par cette évolution technologique.

La Division des droits des enfants a commencé à mettre en œuvre deux nouveaux projets en Ukraine et en Géorgie pour renforcer la protection des enfants contre toutes les formes de violence, conformément aux normes internationales et du Conseil de l'Europe. En Ukraine, le projet a entre autres pour objectifs l'élaboration d'une stratégie multidisciplinaire permettant de réagir de manière efficace et durable à la violence à l'égard des enfants, et la fourniture d'un appui pour renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des autorités compétentes, dont les organes répressifs, à traiter et juger avec succès les cas de violences à l'encontre d'enfants, qu'ils soient victimes, témoins ou auteurs de tels actes. En Géorgie, le projet soutiendra la conception d'une stratégie intégrée de protection des enfants contre toutes les formes de violence, afin d'améliorer et de renforcer les cadres juridique et réglementaire et les capacités institutionnelles et opérationnelles connexes pour prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants, en particulier l'exploitation et les abus sexuels; il appuiera aussi l'introduction d'une interdiction juridique des châtiments corporels infligés aux enfants et de programmes de parentalité positive. Ces projets de coopération sont menés respectivement en 2017 et 2018, conformément aux priorités énoncées dans le [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine 2015-2017](#) et le [Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Géorgie 2016-2019](#).





Rapport sur la détermination de l'âge

Le rapport « [Détermination de l'âge: politiques, procédures et pratiques des États membres du Conseil de l'Europe respectueuses des droits de l'enfant dans le contexte de la migration](#) » a été publié le 20 septembre 2017. Il a pour objet de fournir un aperçu factuel de la situation actuelle dans les États membres et de soutenir le Conseil de l'Europe dans l'élaboration de lignes directrices sur la détermination de l'âge qui respecteraient les droits des enfants dans le cadre de la migration.



Nouveau guide à l'intention des parlementaires : visiter les lieux où des enfants sont privés de liberté à la suite de procédures d'immigration

Le 11 octobre, le Conseil de l'Europe a lancé un guide « [Visiter les lieux où des enfants sont privés de liberté à la suite de procédures d'immigration](#) », afin de doter les parlementaires des outils requis pour visiter des lieux de rétention d'enfants. En tant que décideurs, les parlementaires ont le pouvoir de mettre fin à la rétention administrative des enfants. Il est donc essentiel qu'ils soient informés de ses effets sur les enfants, afin de devenir des défenseurs efficaces de l'abandon de cette pratique. Agrémenté de conseils pratiques et de listes de contrôle, ce guide permettra aux parlementaires d'effectuer des visites, de mener des entretiens avec des enfants en rétention et de s'entretenir avec le personnel de ces centres, d'assurer un suivi effectif de leurs visites et, enfin, de devenir des défenseurs efficaces de la fin du placement en rétention d'enfants migrants.

Ce guide a été élaboré dans le cadre de la [Campagne de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe pour mettre fin à la rétention d'enfants migrants](#), en coopération avec [Défense des enfants international](#).

Un atelier de formation pour les parlementaires et les médiateurs aura lieu le 20 novembre 2017 pour renforcer la mise en œuvre de ce guide.

Table ronde : responsabiliser les enfants migrants par le biais d'informations adaptées à leur âge

La Division des droits des enfants organise les 29 et 30 novembre 2017 à Strasbourg, France, une table ronde intitulée « *Responsabiliser les enfants migrants par le biais d'informations adaptées à leur âge* ». Elle prendra la forme d'une réunion de travail, à effectif réduit, rassemblant des praticiens venus débattre de pratiques ou d'exemples positifs et prometteurs et formuler des recommandations quant aux méthodes et outils de communication utilisés pour informer les enfants migrants de l'accès à leurs droits et des procédures pertinentes. Les participants examineront également comment mettre en œuvre les recommandations faites par les enfants et recueillies auprès d'eux dans le cadre de consultations.



Appel à des efforts concertés pour lutter contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants en Ukraine

Depuis le lancement officiel en juin 2017 du projet du Conseil de l'Europe « Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants en Ukraine », plusieurs activités ont été mises en œuvre afin de sensibiliser les professionnels, les autorités et les organisations de la société civile (OSC) aux pratiques adaptées aux enfants et renforcer leurs capacités pour prévenir et protéger les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels.

Un atelier de renforcement des capacités « Lutte contre l'exploitation et les abus sexuels des enfants en Ukraine » réunissant plus de 60 OSC travaillant dans le domaine des droits des enfants et de la sécurité sur internet, a été organisé à Kiev, les 5 et 6 octobre 2017, en vue de former les participants à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation

et les abus sexuels (« Convention de Lanzarote ») et aux stratégies de sensibilisation. Les OSC ont ainsi acquis les compétences nécessaires pour contribuer au 2^e cycle de suivi du Comité de Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels facilités par les TIC et marquer la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, et ont été encouragées en ce sens.

Dans l'objectif de transposer le cours HELP sur une justice adaptée aux enfants dans l'ordre juridique ukrainien et d'assurer son lancement avant la fin de l'année 2017, un atelier de formation des formateurs (TOT) a été organisé à Kiev, du 13 au 15 septembre 2017, en collaboration avec l'École nationale des juges d'Ukraine et l'Académie nationale des procureurs d'Ukraine. Le Programme européen de formation aux droits de l'homme pour des professionnels du droit (HELP) est le seul réseau paneuropéen d'institutions nationales de formation pour les juges, les procureurs et les avocats dans les 47 États membres du Conseil de l'Europe. L'Ukraine sera le premier pays à adapter et lancer le programme et le cours HELP sur une justice adaptée aux enfants. Dans un premier temps, le projet soutiendra une formation pilote d'apprentissage en ligne destinée à des groupes de juges et de procureurs sélectionnés. L'objectif est de toucher sur le long terme un effectif plus important de professionnels du droit, dont des avocats, des organisations de la société civile et des autorités compétentes. Les pratiques prometteuses mises en œuvre en Ukraine seront partagées afin d'encourager leur réplique dans d'autres pays.

Le projet du Conseil de l'Europe « Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des enfants en Ukraine » est mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour l'Ukraine (2015-2017). Il vise à aider les autorités ukrainiennes, les professionnels et la société civile à prévenir et à combattre la violence à l'égard des femmes et des enfants conformément aux normes européennes et internationales. En ce qui concerne la prévention et la protection des enfants contre la violence, le projet cherche à promouvoir la mise en œuvre effective de la Convention de Lanzarote, à laquelle l'Ukraine est partie depuis 2012. Pour plus d'informations sur le projet, veuillez cliquer [ici](#).

Autres organes du Conseil de l'Europe concernés par les droits l'enfant



Document de synthèse du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la ségrégation scolaire en Europe par l'éducation inclusive

« Le droit à l'éducation est un droit fondamental de la personne humaine. Pourtant, de nombreux pays européens refusent encore de scolariser des milliers d'enfants – des enfants handicapés, des enfants roms, des enfants réfugiés ou migrants – sur un pied d'égalité en les maintenant dans des établissements séparés, au mépris des droits de l'enfant. Ceci a des conséquences négatives considérables sur nos sociétés. Les États membres ont le devoir de garantir le droit de chaque enfant à une éducation de qualité sans discrimination », a déclaré M. Nils Muižnieks, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, à l'occasion de la publication d'un document portant sur [l'éducation inclusive comme moyen de lutter contre la ségrégation scolaire](#).

Ce document s'attache d'abord à donner une vue d'ensemble de la ségrégation scolaire dans les États membres du Conseil de l'Europe et à en analyser les principales causes. Il examine ensuite les risques d'une éducation séparée et énonce les grands principes qui devraient sous-tendre toute politique visant à mettre fin à la ségrégation et à promouvoir l'éducation inclusive.

Enfin, le rapport formule 12 recommandations pour l'élaboration de politiques éducatives plus inclusives, qui passe notamment par l'amélioration des lois antidiscriminatoires, des stratégies de déségrégation scolaire et une meilleure réglementation des admissions dans les établissements.

« La ségrégation scolaire porte atteinte aux possibilités d'apprentissage des enfants et constitue une injustice manifeste envers les minorités et d'autres catégories de personnes vulnérables, contribuant par là même à perpétuer leur marginalisation », a déclaré le Commissaire. « Les États doivent adopter à la fois des mesures antidiscriminatoires conséquentes et une politique axée sur la promotion d'un système éducatif plus inclusif, dans lequel tous les enfants apprennent ensemble. Il ne s'agit pas d'un projet utopique mais d'un objectif réalisable qui permettra d'assurer un traitement plus égal de tous les enfants et, à long terme, d'améliorer la cohésion sociale », a-t-il affirmé. Cliquez [ici](#) pour lire le document de synthèse.

2^e Rapport trimestriel d'activité 2017

Le 13 septembre 2017, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Nils Muižnieks, a présenté au Comité des Ministres et à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation son [2^e Rapport trimestriel d'activité](#). Dans son rapport, le Commissaire appelle à prendre des initiatives pour s'attaquer à la nécessité d'améliorer l'identification et la protection des plus vulnérables parmi les migrants, notamment des demandeurs d'asile, et de tenir compte des besoins des femmes et des enfants dans toutes les décisions et mesures prises dans le domaine des migrations et de l'asile. Il a par ailleurs appelé les autorités à cesser de placer en rétention les enfants migrants qui arrivent dans les aéroports internationaux, car un enfant, qu'il soit ou non avec sa famille, n'a pas sa place en rétention.

Le Commissaire a également exhorté les autorités nationales à ne plus placer de mineurs ayant des problèmes de comportement dans des « centres de socialisation » mais plutôt à travailler à leur réadaptation complète au sein de leur propre famille ou dans un cadre de type familial. Soulignant que les professionnels travaillant avec et pour des enfants devraient recevoir une formation continue et adéquate pour pouvoir s'acquitter efficacement de leurs fonctions, il a recommandé que tous les professionnels concernés soient tenus de rédiger un rapport en cas de violence présumée contre un enfant. Il a encouragé les autorités nationales à élaborer une stratégie coordonnée et efficace pour lutter contre la violence et promouvoir des formes d'éducation positives et non violentes. Des mesures concrètes devraient être prises afin que la justice soit adaptée aux enfants et que des services

psychologiques de qualité soient disponibles pour les enfants, y compris dans le cadre de procédures judiciaires pour violence domestique. Lire [ici](#) le rapport intégral.

APPEL A CONTRIBUTIONS

CALL FOR CONTRIBUTIONS

The Council of Europe is looking for:

- Examples of good or promising practice of communication methods or tools used to inform children in migration about access to their rights and procedures;
- Examples of methodology for developing child-friendly tools.

Send your contribution to children@coe.int

www.coe.int/childen more information on children and migration

children@coe.int [@childen_coe](https://twitter.com/childen_coe)



Exemples de bonnes ou prometteuses pratiques

Dans le cadre du [Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants réfugiés et migrants en Europe](#), la Division des droits des enfants va démarrer les travaux d'élaboration d'un manuel destiné à promouvoir des informations adaptées aux enfants sur l'accès aux droits et procédures des enfants migrants. Ce manuel sera publié en 2018.

Par informations adaptées aux enfants, il convient d'entendre notamment tout mode de communication adapté à leur âge et à leur maturité, dans un langage qu'ils puissent comprendre et qui tienne compte des différences culturelles et de genre. La Division des droits des enfants cherche à recueillir des exemples de pratiques, méthodes de communication ou outils efficaces ou prometteurs, utilisés pour informer les enfants migrants de l'accès à leurs droits et procédures. **Prière d'adresser les exemples dont vous aimeriez faire part à : children@coe.int**

Informations et nouvelles provenant d'autres acteurs européens de la protection et de la promotion des droits de l'enfant



FRA - Une justice adaptée aux enfants : le point de vue de l'enfant

Les enfants faisant l'objet de procédures judiciaires se sentent souvent intimidés, mal informés et mal compris, comme le révèle un nouveau rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA). Sur la base d'entretiens avec des enfants dans différents États membres de l'UE concernant leur vécu et leur opinion, ce rapport novateur indique le chemin qu'il reste à parcourir pour adapter nos systèmes judiciaires aux enfants. Lire le rapport [ici](#).



Le Bureau régional du Proche-Orient et de l'Europe de l'Est de World Vision (Vision du Monde) rejoint la Conférence des OING du Conseil de l'Europe

Nous sommes heureux d'annoncer que le Bureau régional du Proche Orient et de l'Europe de l'Est de

World Vision a rejoint la Conférence des OING du Conseil de l'Europe.



Projet européen : My Lawyer, My Rights

Tout enfant en conflit avec la loi a besoin d'un avocat spécialisé. Les jeunes confrontés à cette situation ont beaucoup à dire ... notamment, au sujet de leur avocat. Le projet européen « My Lawyer, My Rights » recueille les témoignages d'enfants en conflit avec la loi dans les six pays de l'UE partenaires du projet afin de sensibiliser au rôle des avocats d'enfants tous les professionnels du système de justice pour mineurs et les décideurs politiques des États membres de l'UE. Des informations complémentaires sur le projet sont disponibles [ici](#).



Université de Genève MOOC 'Children's human rights : Interdisciplinary introduction'

L'université de Genève a le plaisir d'annoncer que le MOOC « Children's human rights: Interdisciplinary introduction » (Droits humains des enfants : introduction interdisciplinaire) est à présent disponible (en anglais) sur [Coursera](#).

Fondée en 1559, l'université de Genève (UNIGE) est l'une des grandes universités européennes. Dedicée à la recherche, à l'enseignement et au dialogue, l'UNIGE partage la vocation internationale de sa ville hôte, Genève, un centre d'activités internationales et multiculturelles d'ancienne tradition cosmopolite.



EVENEMENTS MARQUANTS DANS LES ETATS MEMBRES



Malte : Fondation présidentielle pour le bien-être de la société - Étude sur l'utilisation d'internet

La Fondation présidentielle pour le bien-être de la société (Malte) a publié une étude sur la prévalence de l'usage problématique d'internet parmi les jeunes de 13 à 16 ans à Malte et Gozo, portant une attention particulière à la fréquence d'utilisation d'internet de cette tranche d'âge à des fins de divertissement. Entre novembre 2016 et janvier 2017, 869 élèves ont participé à cette étude, en répondant au questionnaire faisant appel à une échelle d'évaluation quantitative de l'usage problématique d'internet à des fins de loisirs par les adolescents (Problematic Internet Entertainment Use Scale for Adolescents (PIEUSA)). L'Espagne et la Grande-Bretagne ont précédemment eu recours à cet outil dans le cadre d'études similaires.

Lire [ici](#) le rapport intégral.

ANNONCES

Sondage

Aidez-nous, s'il vous plaît, à améliorer nos sites web en répondant à ce [bref questionnaire](#).

Ce sondage est facultatif et toutes les réponses fournies sont totalement anonymes et seront traitées de manière confidentielle. [Répondez au sondage](#). Merci beaucoup !



© Zev Hoover

Si vous ne désirez plus recevoir les bulletins d'information de la Division des droits des enfants du Conseil de l'Europe, faites-le nous savoir à l'adresse suivante children@coe.int; vous serez alors rayé de cette liste.

Si vous souhaitez inscrire plusieurs adresses électroniques à notre bulletin d'information, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : children@coe.int en précisant « Abonnement au bulletin d'information » sous la rubrique « objet » ; votre adresse électronique sera alors ajoutée à notre liste de diffusion.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Council of Europe

Avenue de l'Europe

F-67075 Strasbourg Cedex, France

Tel : +33 (0)3 88 41 20 00

www.coe.int/children